



DEMANDES DE DÉROGATIONS MINEURES

PRENEZ AVIS QUE le conseil municipal tiendra une assemblée publique de consultation et statuera sur des demandes de dérogations mineures lors de la séance du 8 mai 2017 débutant immédiatement après la séance du conseil d'agglomération prévue à 19 h, à la salle du conseil située au 1145, rue de Saint-Jovite. Au cours de cette consultation, les demandes suivantes seront expliquées et toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil.

Immeuble visé	Nature et effets de la demande
Chemin des Mésanges Lot 3 647 300 du cadastre du Québec <i>2017-DM-035</i>	Autoriser une opération cadastrale pour un lot dont la superficie est de 6 637,9 m ² plutôt que de 8 000 m ² .
135, rue de l'Iris <i>2017-DM-039</i>	Autoriser, dans le cadre d'une nouvelle résidence, l'implantation : <ul style="list-style-type: none">• d'une aire de stationnement sur la ligne avant plutôt qu'à 2,5 m de celle-ci;• d'une clôture dont la hauteur est de 2 m plutôt que 0,75 m.
Rue Labelle Lot 4 222 363 du cadastre du Québec <i>2017-DM-040</i>	Autoriser la réalisation d'un projet intégré avec 3 bâtiments plutôt que 4 bâtiments.
Rue de Saint-Jovite Lots 3 280 030 et 3 280 033 du cadastre du Québec <i>2017-DM-044</i>	Autoriser la construction d'une habitation multifamiliale de 108 logements dont : <ul style="list-style-type: none">• le nombre d'étages est de 4 plutôt que de 2,5;• l'implantation d'une aire de stationnement de 69 cases est dans la cour avant alors que le règlement ne le permet pas;• le ratio de stationnement / logement est de 1,4 case plutôt que 1,5 case.
131, chemin du Lac-Mercier <i>2017-DM-055</i>	Autoriser l'implantation d'un garage dans l'espace de la cour avant compris dans le prolongement imaginaire des murs latéraux de la résidence alors que le règlement ne le permet pas.
111-117, chemin des Légendes Lot 4 105 370 du cadastre du Québec <i>2017-DM-056</i>	Autoriser l'installation d'une génératrice en cour avant alors que le règlement ne le permet pas.
135, chemin des Cerfs Lot 5 290 959 du cadastre du Québec <i>2017-DM-057</i>	Autoriser la construction d'une résidence avec un mur latéral d'une largeur de 15,54 m plutôt que de 8 m.
237, rue de Saint-Jovite <i>2017-DM-058</i>	Autoriser l'installation de 3 enseignes sur le bâtiment plutôt qu'une seule.